

Epreuve : 104 B Matière : 0315 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ANCIEN FRANÇAIS

I. Traduction.

Le roi Arthur resta avec Morgain sa soeur dans ce bois ce jour-là, le lendemain et la semaine tout entière ; et elle laissait Lancelot du Lac plus que n'importe qui au monde, car elle savait parfaitement que la reine Guenièvre, la femme du roi Arthur son frère, en était amoureuse. Aussi Morgain n'eut-elle de cesse, tant que son frère fut avec elle, de l'exhorter nuit et jour à se venger le plus tôt possible de la honte qu'il subissait, de manière inouïe et dès qu'il viendrait à Kamaalot, et il

pouvait y venir à son aise. " Certes, chère
sœur, dit le roi Arthur, je ne m'en ferai pas
prier, car je ne ~~me~~ abandonnerais pas la moitié
de mon royaume sans ~~rien~~. Le roi Arthur séjourna là-bas
mettre à exécution tout ce que j'ai en tête
toute la semaine, car l'endroit était si
beau, plaisant et agréable, et le bois
si abondant en bêtes sauvages, que le
roi Arthur prit en si grand nombre
cette semaine-là qu'il en fut assez fatigué.
Mais à présent, le conte cesse de parler de
lui et de Morgain, sauf pour dire que
tant que le roi resta là-bas, il ne voulait
jamais que quiconque entrât dans la chambre,
à l'exception de lui et de Morgain, car il
voulait garder pour lui les peintures qui
exposaient si ouvertement sa honte ;

même si, à présent, il connaissait bien la vérité, il n'eût pas voulu que nul autre en sût quelque chose, car il avait trop honte que le bruit en fût répandu ailleurs.

II. Phonétique.

noit [nwi] < NOCTEM [noktem]

I^{er} av. J.C. [nók̥te] amuïssement de n final

II^e s. : [nók̥te] bouleversement vocalique: o > e

III^e s. : [nɛχte] > [noyt'e] spirantisation de k > χ devant l'occlusive t, puis passage à y par avancement du point d'articulation. y palatalise légèrement l'occlusive t.

IV^e s. [nūɣyt'e] diphthongaison de ɛ > ū

VII^e s. [nūɣyt] amuïssement du e final et dépalatalisation de t (la palatalisation a empêché sa souverisation et sa spirantisation à l'intervocalique).

IX^e s. [nūɔit]

vocalisation de y > i
et formation d'une triptongue
de coalescence

XI^e s. [nūɛit]

ū > ū par différentiation,
puis ū > ū̄ par influence
fermante de i

XIII^e [nūi] > [ni̯i]

- bascule de l'accent
vers l'élément diptongal
le plus ouvert, qui provoque
la diphthongisation de ū > ū̄
(après sa palatalisation u > ü)

- réduction ēi > i par
fermeture complète de ē > i

- amuïssement du t final.

III - Morphologie.

On entend par "subjonctif II" le
subjonctif imparfait en ancien français -
il est formé de la base faible du verbe,
auquel s'ajoute la voyelle thématique
-a-, -u- ou -i-, et des désinences
-ss-e, -ss-es, -s-t, -ss-ōus / -ss-iens,
-ss-ez / -ss-iez, -ss-ent.

On les classera selon la voyelle thématique
qu'ils présentent.

I. Subjonctif II à voyelle thématique -a-

On relève dans le texte:

4.1.16.

Epreuve : 104 B Matière : 0315 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

- venchast (S), de venchier, P3

- entrast (14), de entrer, P3

Il s'agit des verbes du 1^{er} groupe, dont le passé simple faible est en -ast

II - Subjonctif II à voyelle thématique -i-

On relève :

- feisse (9), de fere, P1

- vassist (16), de valoir P3 - La base est : *ce* spécifique au subjonctif II.

III - Subjonctif II à voyelle thématique -e-

On relève :

- seüst (16), de savoir, P3 - Il s'agit d'une base de passé simple fort (B6).

- fust (17), de estre, P3 - Il s'agit d'une base de passé simple fort, qui pose problème : soit la base est f-, soit la .5.1.16.

base est fu-, auquel cas il n'y a pas de voyelle thématique.

Seüst provient d'un étymon sapito. La voyelle a s'est fermée en e au VII^es., et -itu a donné -ü après honorisation et spirantisation de t aux IV^es et V^es, et palatalisation de ü au VII^es. Après amuïssement de la spirante, on aboutit à seü-, avec mise en hiatus des deux voyelles, qui forme la base de seüst, et à laquelle est adjointe la désinence -s-t.

On note en FM la réduction de l'hiatus à [ü].

En AF, le radical ne s'est pas confondu avec sc-, de scire, pour cette base, contrairement à la base de présent de l'indicatif.

IV - Syntaxe

Le morphème que possède des origines diverses - en latin, provenant de quid, quem ou quam. En ancien français, que possède diverses fonctions syntaxiques: conjonction, adverbe ou pronom.

On classera de cette façon les occurrences du texte.

I - Que adverbe

A. Adverbe de mot.

- Morphème de comparaison:
"plus que" (1.2)

B. Adverbe incident à la phrase

- Tour à sens causal: "par ce que" (3, 14)
- Tour consécutif: "tant... que" (12)
- "fors que" (13): locution adverbiale.

II. Que conjonction.

A. Conjonction de coordination

- "que li lex..." (10): relie ici deux propositions avec un sens causal, comme "que trop devoit lonte" (17)

B. Conjonction de subordination

- "je ne le roie... que je n'en feisse" (9): introduit une subordonnée à sens consécutif.
- "lui amonester que il venchast" (5): introduit une subordonnée à sens jussif, comme "il ne volt onques que nrs hom entrast" (14) et "ne vassist il par que nrs autres hom en seüst rien [...] et que la parole n'en fust ailleurs

españole" - (17).

Le texte présente deux des principaux emplois du morphème que en ancien français, dont les fonctions sont, on l'a vu, multiples. Le texte ne présente plus d'exemple de que pronominal.

II - Vocabulaire

devissier

- Etymon divisō, "distinguer, remarquer"
- Le mot signifie en AF "faire voir" et c'est le sens du mot dans le texte. Son paradigme sémantique est proche de celui de "distinguer", "montrer", "désigner".
- Morphologiquement, le mot donne lieu à peu de dérivés. On peut citer "devise".
- En français moderne, "deviser de qqch" signifie "discuter de". Le terme a donc connu une restriction sémantique. Le terme "devise" signifie une maxime d'un État, mais également une maxime directrice et caractéristique d'une personne.

Epreuve : 104B Matière : 0316 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

FRANCAIS MODERNE -

I - Lexicologie

- "Élégance" : subst. fém. pl., dérivé de l'adjectif "élégant".
Le terme s'emploie généralement au sg, et renvoie à la qualité de ce qui est élégant, de façon abstraite. Dans le texte, il est employé au pluriel pour renvoyer aux apprêts vestimentaires et, de façon métaphorique, à des apprêts moraux. La même dérivation se trouve dans "indépendance" (377).

- "Empanaché" : V adj. masc. sg. référant à "je" (376).
Le terme est formé sur le subst. masc "panache" par changement catégoriel grâce au suffixe -é de participe passé, et par préfixation en "en" ingrossif.
Le terme renvoie au fait d'être plein de panache, et caractérise Cyrano de façon presque métonymique.

II. Grammaire

Le participe passé et les formes en -ant sont des formes nominales du verbe, dont les fonctions syntaxiques sont diverses. On classera les occurrences du texte selon un critère morphologique et un critère syntaxique, en étudiant d'abord les participes passés, puis les formes en -ant.

I. Participes passés

A. Emploi verbal.

- "de l'ai laissé" (387) : le participe passé sert à former le passé composé du verbe "laisser", et est donc employé comme verbe.

B. Emploi adjectival

- "suffoqué" : apposition à "Le Vicomte".

- "soigné" (371) : attribut du sujet "je"

- "lavé" (373) : épithète liée à "affront"

- "chiffonné" (375) : épithète liée à "honneur"

- "Empeuché" (377) : attribut du sujet "je" . 10/16.

- "convert" (380) : apposition à "je" (382).

II - Formes en -ant.

A. Emploi verbal

- "Retroussant mon esprit" (381) : le participe présent conserve ici sa valence verbale, régissant un COD.
- "Ôtant son chapeau" : idem.
- "saluant" : participe présent employé sans COD, mais conservant un emploi verbal.

B. Gérondif

Le gérondif est constitué du participe présent précédé de la préposition "en" et constitue un complément circonstanciel^①.
On relève :

- "en traversant les groupes et les ronds" (383) : complément circonstanciel de manière - le gérondif garde une valence verbale, comme on le voit avec la rectron du COD, mais son rôle de circonstanciel rend sa valence verbale secondaire par rapport au participe présent.

① conformément à leur origine - ndo, adjectif du gérondif latin.

C - Adjectif verbal

Il s'agit de l'emploi le moins verbal des .11.1.6.

formes en -ant. L'adjectif verbal, contrairement aux formes précédentes, s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. On relève :

- "arrogants" (366) : s'accorde avec son référent "ces grands airs".

Les participes passés et les formes en -ant connaissent une pluralité d'emplois syntaxiques en français moderne, rendus possibles par leur statut morphologique, qui les rapproche à la fois de la classe verbale et de la classe nominale. Les emplois syntaxiques conditionnent le degré de valence verbale de la forme -

III - Stylistique -

Le personnage de Cyrano de Bergerac, éponyme de la pièce de Rostand, se caractérise par une verve spécifique, qui le distingue des autres personnages de la pièce. Son caractère fort le pousse souvent à la provocation. On se demandera ici comment est envisagée la provocation de Cyrano face à Valvert au plan dramaturgique. On étudiera d'abord le duel verbal entre Valvert et Cyrano, puis le comique inhérent à la mise en scène de cette provocation.

Epreuve : 104 B Matière : 0315 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

I - Cyrano face à Valvert : une agourestique verbale.

A. Omniprésence du "je"

La provocation de Cyrano passe par la séparation induite grammaticalement entre lui et les autres personnages. Le "je" est omniprésent :
 - "Moi ... je" 389 : le pseudo-clivage et la dislocation du pronom disjoint "moi" permettent la saturation du passage par la surthématisation du pronom de P1.

B. Duel du verbe.

Cyrano et Valvert s'opposent par les modalités d'énonciation de leurs répliques. Valvert est caractérisé par la apériopise ("qui ... qui ..." (367), "mais monsieur..." (384)) -

Cyrano s'oppose à lui en s'opposant à un système de valeurs plus global. Or le soit par l'exophore "une taille avantageuse" (378), qui est niée.

II - Une mise en scène comique

A. Le mélange du prosaïque et du style élevé

Cyrano mêle des mentions de réalités prosaïques à son discours, qu'il veut embellir.

B. Cyrano maître du vers.

